

Avril 2025

COMMENT SIPPE'RENDRE ?

PUBLICATION À L'INTENTION DES ÉQUIPES SIPPE DE
MONTRÉAL

DANS CE NUMÉRO

COMMENT FAVORISER L'INCLUSION DES ENFANTS EN SGÉE ? P. 3

DES NOUVELLES DE LA DRSP P. 10

À VOS AGENDAS P. 12



Comment SIPPE'rendre? est une publication du service Périnatalité, enfance, familles et communautés de la Direction régionale de santé publique (DRSP) de Montréal.

Cette publication trimestrielle se veut un lieu de réflexion, d'interrogations, d'échanges et de partage entre les équipes SIPPE montréalaises et la DRSP. Un bulletin qui donne la parole aux différents acteurs montréalais en périnatalité et petite enfance.

Comment SIPPE'rendre? a pour objectif de relayer des informations, des pratiques innovantes et des outils pertinents dans le cadre du programme SIPPE.

Nous vous invitons à le faire circuler dans vos équipes. Tous les numéros sont également disponibles sur le [site du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal](#).

Bonne lecture!

Rédaction: Julie Beauvais, Justine Lauzon et Marie-France Provost

Collaboration: Béatrice Iattoni, Isabelle Laurin

ISSN (EN LIGNE): 1715-9334

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives Canada, 2024

Vous avez des commentaires ou des suggestions pour cette publication ?

Dites-le-nous : Microsoft Forms !



COMMENT FAVORISER L'INCLUSION DES ENFANTS DU PROGRAMME SIPPE EN SERVICE DE GARDE ÉDUCATIF

Par Béatrice Lattoni, répondante régionale du programme Interventions éducatives précoces et Isabelle Laurin, chercheure en établissement, Direction régionale de santé publique de Montréal.

Comme intervenante SIPPE, vous avez un lien de confiance avec les familles et vous connaissez leurs enfants. Cela vous place dans une position idéale pour jouer le rôle d'intervenante référente pour permettre à ces enfants de jouir des impacts positifs d'une place dans un service de garde éducatif à l'enfance (SGÉE) de qualité.

MAIS D'ABORD, POURQUOI L'INCLUSION EN SGÉE ?

Comme nous le savons, le facteur qui a le plus d'influence sur le développement de l'enfant est l'environnement familial. C'est d'ailleurs le principe sur lequel le programme SIPPE est basé. Par ailleurs, un autre environnement d'importance pour les tout-petits est le milieu de garde éducatif en petite enfance. **À Montréal, 92% des enfants ont fréquenté un SGÉE avant leur entrée à la maternelle 5 ans¹.** Il a été démontré que la fréquentation de ce milieu peut avoir des bénéfices sur le développement, la santé mentale, le comportement, et les futurs résultats scolaires.

Des impacts positifs peuvent même s'observer sur la santé mentale et physique à l'âge adulte².

Toutefois, soulignons qu'à Montréal, **la proportion d'enfants qui ont fréquenté un service de garde avant leur entrée à la maternelle 5 ans est moindre chez les enfants de familles à faible revenu comparativement à celle des enfants de familles mieux nanties (85 % c. 94 %)¹.** Cela notamment parce qu'ils commencent à les fréquenter plus tardivement et que l'accès à une place est plus difficile pour eux. C'est dans ce contexte que **le programme SIPPE peut jouer un rôle important pour favoriser un accès précoce aux SGÉE pour les enfants suivis dans le programme.**

Dans un SGÉE, lorsqu'il est de qualité, le développement des enfants est soutenu de manière significative, particulièrement pour ceux qui présentent des vulnérabilités (soit au plan de leur développement ou parce qu'ils vivent avec leur famille en contexte de vulnérabilité)².

Lorsqu'on parle de la qualité éducative d'un SGÉE, **on se réfère à la qualité des interactions entre le personnel éducateur et les enfants, la qualité de l'aménagement des lieux et le matériel, la qualité des expériences vécues [par les enfants] et la qualité des interactions entre le personnel éducateur et les parents**³.

Dans le programme SIPPE, l'inclusion d'un enfant dans un service de garde éducatif de qualité est une modalité d'intervention à mettre de l'avant dès que possible. Il est spécifié que les impacts sont substantiels sur le développement de l'enfant. Une étude montre que « le fait de fréquenter un CPE tôt dans la vie (dès l'âge de cinq mois environ) pourrait éliminer les écarts de performance scolaire entre les familles des milieux défavorisés et celles de la classe moyenne »⁴.

Au Québec, il existe un outil pour faciliter la fréquentation et l'inclusion des enfants présentant une vulnérabilité dans un service de garde éducatif à l'enfance (SGÉE) subventionné en installation. Il s'agit du **Programme de réservation de places en service de garde éducatif à l'enfance pour les enfants en situation de vulnérabilité**⁵

communément appelé programme de places protocole ou programme de places réservées.

Il permet un accès et un processus d'inclusion en SGÉE à des enfants qui ont, eux-mêmes ou leur famille, un suivi actif dans le réseau de la santé et des services sociaux et qui sont considérés comme « vulnérables » en raison de facteurs individuels ou familiaux⁶.



Pour les enfants suivis dans le programme SIPPE, l'intérêt de bénéficiaire du programme de places protocole est grand :

- L'enfant est priorisé pour l'accès à un CPE ou à une garderie privée subventionnée en installation, se retrouvant en premier sur la liste d'attente du SGÉE.
- Les parents payent le tarif d'une place subventionnée, donc 9,35\$/jour.
- L'intervenante SIPPE, qui connaît bien l'enfant et sa famille, les accompagne pour que l'inclusion de l'enfant se déroule bien et qu'il en tire tous les bénéfices développementaux.

UNE PLACE PROTOCOLE, OUI ! MAIS COMMENT ?

On attend de l'intervenante référente (par exemple l'intervenante SIPPE) qu'elle fasse la demande de place protocole, et qu'elle accompagne la famille et le SGÉE en soutenant l'inclusion de l'enfant dans le milieu éducatif pour une période pouvant aller jusqu'à un an.

Tel que le stipule le *Guide d'application du Programme de réservation de place en service de garde éducatif à l'enfance pour les enfants en situation de vulnérabilité*, l'inclusion d'un enfant en SGÉE via une place protocole s'inscrit dans un processus en plusieurs étapes⁷. Ce processus est coordonné par « l'agente de liaison » du programme de places réservées du CIUSSS. Les étapes de ce processus sont détaillées plus loin.

À Montréal, c'est l'intervenante du programme Interventions éducatives précoces (IÉP) qui a également le mandat d'exercer le rôle d'agente de liaison du programme de places protocole. Elle joue ainsi un double rôle puisqu'elle est répondante de ces deux programmes.

Quand l'intervenante SIPPE propose le nom d'un enfant pour une place protocole, on la nomme dans le processus comme « l'intervenante référente ». L'agente de liaison qui coordonne les places protocole peut ensuite soutenir l'intervenante référente dans les démarches pour obtenir la place et soutenir l'inclusion.

Le guide d'application du programme de places réservées précise :

Une place protocole ne se résume pas à un accès pour un enfant à un SGÉE. Il s'agit d'un moyen d'intervention qui s'inscrit dans une démarche clinique. Cela implique des rôles et responsabilités pour l'intervenante référente⁷.

Rôles et responsabilités de l'intervenante référente pour une place protocole :

1. **Discuter du besoin de la place protocole avec l'accompagnatrice clinique / SAC/ coordonnatrice professionnelle :**
 - Profil de l'enfant.
 - Accompagnement requis pour le milieu.
 - **Décider** du recours ou non à une référence pour une place protocole.
2. **S'assurer que la famille:**
 - Ait donné son accord explicite pour la demande et qu'elle comprenne où pourrait se situer géographiquement le SGÉE et le déplacement potentiel impliqué.
 - Ait inscrit son enfant au guichet unique d'accès aux services de garde éducatifs « La place 0-5 » (<https://www.laplace0-5.com/la-place-parents>).
 - Comprenne qu'elle doit participer à la démarche du plan de services individualisés (PSI) lorsqu'elle obtiendra une place protocole.
3. **Inclure la place protocole dans le plan d'intervention de l'enfant.**
4. **Faire une référence interne pour une place protocole :**
 - Inclure un portrait des forces, des besoins et défis de l'enfant ou de sa famille, dans le respect de la confidentialité.
 - Informer l'agente de liaison de tout changement concernant l'enfant (développement, besoins, etc.) et sa famille (situation conjugale, déménagement, place trouvée entre temps dans un autre SGÉE, etc.) durant l'attente de l'obtention d'une place.

5. **Soutenir la famille et le SGÉE** lorsque l'agente de liaison propose une place pour l'enfant :

- Contacter le SGÉE et aller le visiter avec la famille.
- Aider la famille à compléter la documentation requise pour l'inscription.
- Préciser la date du début de la fréquentation de l'enfant avec la famille et le SGÉE.
- Informer l'agente de liaison et l'accompagnatrice clinique / SAC / coordonnatrice professionnelle de la date d'entrée de l'enfant dans le SGÉE.

6. **Planifier et coordonner un PSI** :

- Réunir les parents, le SGÉE et tout autre acteur au soutien à l'inclusion de l'enfant.
- Dès le début de la fréquentation du SGÉE par l'enfant et pour toute la durée de la place protocole (un an maximum).
- L'intervenante référente, en collaboration avec le SGÉE, s'assure que du soutien à l'inclusion soit offert au SGÉE si le besoin est présent.

7. **Mettre un terme au suivi** de concert avec les parents et le SGÉE :

- L'intervenante référente SIPPE met un terme au suivi découlant de la demande de place protocole lorsque le processus clinique accompagnant l'inclusion est complété. C'est-à-dire lorsque l'enfant fonctionne bien dans son groupe, selon ses propres capacités.
- L'intervenante référente SIPPE informe l'agente de liaison et l'accompagnatrice clinique / SAC / coordonnatrice professionnelle de la date de fin de la place protocole. L'enfant poursuit sa fréquentation du SGÉE comme tout autre enfant.



Il est important de noter que le nouveau guide d'application du programme de places protocole précise qu'un SGÉE qui aurait de nouveau besoin de soutien, concernant un enfant anciennement sur une place protocole, pourrait recevoir des services du CIUSSS ou de l'organisme référent même si son dossier a été fermé.



Attention aux ruptures de services !

Si le SGÉE ne bénéficie plus de soutien adéquat à l'inclusion, les conséquences négatives sont importantes à plusieurs niveaux :

- L'enfant pourrait ne plus avoir de place dans le SGÉE en raison du manque de soutien. La confiance du SGÉE envers le CIUSSS pourrait être fragilisée.
- Le SGÉE pourrait ne plus vouloir offrir de places protocole dans le futur pour protéger son milieu ou son personnel éducateur. Ou encore songer à exclure des profils d'enfants ou de familles dans son offre de places.
- C'est pourquoi il est important de mettre en place un mécanisme de suivi pour assurer le maintien de l'accompagnement du SGÉE et de la famille en cas de rupture de service, que ce soit dû à un désengagement de la famille, ou à une absence ou un changement de l'intervenante référente au dossier, et d'informer systématiquement l'agente de liaison et le SGÉE des changements dans ces situations.

Il vous reste des questions? Contactez la répondante régionale, Béatrice lattoni.

POUR ALLER PLUS LOIN

Cliquez sur les liens ci-dessous pour accéder aux ressources 

- [Fiche les effets des services de garde sur le développement des enfants](#), par Naître et grandir
- [Tableau qu'est-ce qu'un service de garde de qualité](#), par Naître et grandir
- [Trousse sur l'inclusion en service de garde](#), par TSIGM
- [Les services de garde éducatifs de qualité, source d'importantes retombées économiques](#), par l'observatoire des tout-petits



RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- 1) Institut de la statistique du Québec. (2022). Enquête québécoise sur le parcours préscolaire des enfants de maternelle (EQPPEM).
- 2) Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud de-l'Île-de-Montréal (2024). Rapport de la directrice de santé publique : La Santé et le développement des enfants montréalais - Citoyen du monde d'aujourd'hui et de demain, 210 pages.
- 3) Gouvernement du Québec.(2025, 25 mars). Qualité éducative. Québec.ca.
- 4) MSSS. (2022). Balises de l'intervention des Services intégrés en périnatalité et pour la petite enfance à l'intention des familles vivant en contexte de vulnérabilité (SIPPE).
- 5)Gouvernement du Québec. (2024, 19 septembre). Intégration des enfants vulnérables adressés par les CISSS et les CIUSSS. Québec.ca.
- 6)Gouvernement du Québec. (s.d.) Modèle de grille de sélection, Programme de réservation de places en service de garde éducatif à l'enfance pour les enfants en situation de vulnérabilité. Québec.ca.
- 7) Gouvernement du Québec. (2023). Guide d'application du Programme de réservation de places en service de garde éducatif à l'enfance pour les enfants en situation de vulnérabilité. Québec.ca.
- 8) <https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/famille/publications-adm/Developpement-places/estimation-offre-demande-places-sgee-2024-08.xlsx> modèle d'estimation de l'offre et la demande de places en SGÉE – 31 aout 2024 (XLSX)

DES NOUVELLES DE LA DRSP...

La Direction régionale de santé publique de Montréal (DRSP) a pour mission d'améliorer et de protéger la santé et le bien-être de la population qui vit ou travaille sur l'île de Montréal, et de réduire les inégalités sociales de santé (ISS) en agissant en amont sur les déterminants des problèmes de santé. De ce fait, grâce à la collaboration de nos partenaires, nous menons des activités de promotion, de prévention et de protection.

- En collaboration avec Montréal Physiquement Active, la DRSP a publié le Portrait des habitudes de vie des enfants 0-5 ans montréalais.



... DU MSSS...

Principaux outils pour les personnes intervenantes et les parents des SIPPE
Services intégrés en périnatalité et pour la petite enfance

Ce schéma n'est pas exhaustif; d'autres outils peuvent être utiles lors de l'accompagnement des familles.

Légende des hyperliens

- Outil pour les intervenant·es
- Fiche synthèse
- Formation (n° plateforme ENA)
- Outil pour les parents

Découvrir les SIPPE

- Cadre de référence et aperçu du programme
- Baïes de l'intervention
- Guide de saisie SIPPE et Olo dans l'CLSC
- Promotion et prévention dans le continuum d'intervention
- Travail en interdisciplinarité
- S'approprier son rôle au cœur du programme SIPPE (A VENER)

Offrir les SIPPE

Vérifier l'admissibilité d'une famille

- Grille de sélection de la population admissible
- Arbre de soutien à la décision

Analyser les besoins de la famille et l'orienter vers le bon service

- Arbre de soutien à la décision
- Présentation des SIPPE aux familles selon les étapes du processus d'admissibilité au programme
- Affichette: Le programme SIPPE
- Depliant d'information (ou carte de visite) - Besoin d'un coup de pouce? OUI, SIPPE!
- Grille d'analyse des besoins des familles suivies dans le SIPPE et outils complémentaires de l'INESSS

Soutenir la famille dans le changement

- Grille de suivi des objectifs par niveau
- Outil d'aide à la tâche: L'attachement au cœur du développement du nourrisson
- Guide pour soutenir le développement de l'attachement sécurisant de la grossesse à 1 an
- Outil d'aide à la tâche: Favoriser le développement des enfants âgés de 1 à 5 ans
- Guide d'intervention pour soutenir les pratiques parentales: favoriser le développement des enfants âgés de 1 à 5 ans
- Trousse de sécurité à domicile et prévention des TNI 0-2 ans: aide-mémoire et outil
- Conseil de prévention dentaire 0-5 ans
- Affichettes sur chaque domaine d'intervention
- Fondation Olo
- Formation nationale en allaitement (00206)
- Programme de prévention de la maltraitance des enfants - Phase 2: Thermomètre de la colère (2190)
- Fiches d'information pour les parents d'enfants âgés de 2 à 5 ans
- Guide: Mieux vivre avec notre enfant de la grossesse à deux ans
- Naître et grandir

Déterminer la pertinence de poursuivre le programme avec la famille

- Arbre de soutien à la décision
- Grille de suivi des objectifs par niveau
- Obligation de signaler la situation d'un enfant à la DPJ (00620)

Adapter l'accompagnement SIPPE

Les essentiels avant de débiter

- Guide de pratiques pour accompagner les familles
- Accompagner les familles en contexte de pauvreté et d'exclusion sociale (A VENER)
- Parents et périnatalité (25369)
- Lien de confiance avec le père

Selon le contexte de la famille

- Santé mentale et troubles mentaux
- Consommation d'alcool et de cannabis
- Isolément social et solitude
- Parentalité et écran
- Violence conjugale en contexte périnatal: intervenir (0564)
- Guide d'intervention auprès des familles d'immigration récente: Naître ici et venir d'ailleurs
- Intervenir en contexte d'immigration récente et de diversité ethnoculturelle (2225)
- Sensibilisation aux réalités autochtones (0224)

Votre gouvernement Québec

- Le Ministère de la Santé et des Services Sociaux a rendu disponible le Schéma des principaux outils SIPPE.

Ce schéma, non exhaustif, organise les principaux outils destinés aux intervenantes ou aux parents des SIPPE; incluant les formations disponibles sur l'ENA.

- Aussi le MSSS, en collaboration avec Capsana, met de l'avant son nouveau site Internet « Nous, parents » qui comprend notamment un répertoire de ressources pour eux.

nousParents.ca

... ET D'AUTRES PARTENAIRES !

- Le Secrétariat à la condition féminine a publié le Plan d'action gouvernemental sur l'accès à l'avortement 2024-2027.
- Par ailleurs, le site droitsetgrossesse.ca, présenté par l'Association pour la santé publique du Québec (ASPQ) et ses partenaires, annonce la sortie de leur napperon « Connaître ses droits pendant et après la grossesse... » en anglais et espagnol !



- Les Carnets de route du CERDA sont en cours de mise à jour!

Une nouvelle version de la section Francisation a été publiée, avec les critères d'aide financière établis par le gouvernement provincial l'automne dernier. De plus, la section Garderies et éducation est en cours d'actualisation et sera disponible en ligne dans les prochaines semaines. Le contenu révisé comprendra des informations supplémentaires sur l'accès aux cours d'alphabétisation et au Cégep pour les personnes en demande d'asile.



À VOS AGENDAS

Cette section regroupe quelques événements à venir susceptibles de vous intéresser. Cliquez sur les liens pour en savoir plus. 

AVRIL

- **Webinaire du CERDA :**
Lancement de la TOS : des outils pour soutenir les professionnel·le·s et intervenant·e·s travaillant auprès des personnes réfugiées et en demande d'asile
23 avril de 12h00 à 13h00, en ligne.
- **Début de la cohorte du printemps des formations de base SIPPE** 24 avril 2025. Pour plus d'informations, voir avec votre accompagnatrice clinique ou formations.sippe.drsp.ccsmtl@ssss.uv.qc.ca
- **Midi-atelier de l'Institut universitaire SHERPA :** Introduction à l'intervention en contexte de diversité ethnoculturelle. 30 avril 2025, 12h00 à 14hrs.

MAI

- L'édition 2025 de la Semaine québécoise des services de garde éducatifs à l'enfance se tiendra du 26 mai au 1^{er} juin, sur le thème « **S'enraciner pour mieux grandir** ».
- L'équipe de l'**Aide financière d'urgence** vous invite à participer une des 4 séances d'information sur l'Aide financière d'urgence qui seront offertes ce printemps. Consultez le lien pour connaître les dates et vous inscrire !

JUIN-JUILLET-AOÛT

C'est le temps des vacances !



POUR SOUTENIR VOTRE PRATIQUE

- **Nouveau !** Formation ASTRA « Approches sensibles aux traumatismes dans les soins et services offerts aux personnes en attente d'un enfant », en ligne et asynchrone.
- Formation du PRAIDA « Formation sur la trajectoire du demandeur d'asile et les services accessibles » sur Teams, offerte mensuellement.

**Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
du Centre-Sud-
de-l'Île-de-Montréal**

Québec 